

1. EDITORIAL

L'établissement Espérance assure la gestion de la mise à l'abri sur la communauté de communes de Sélestat. Ce service est un dispositif d'urgence, créé à l'origine, pour répondre aux besoins d'hébergement durant la trêve hivernale. Il s'est étendu sur l'ensemble de l'année, compte tenu des besoins patents sur le territoire.

Il est assuré par une équipe de travailleurs sociaux et par une équipe de veilleurs et permet donc une prestation 365 jours/ an et 24h / 24. Il est intégralement financé par la communauté de commune de Sélestat.

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

VEILLE SOCIALE

Nature des suivis et des entrées en 2020 - Veille sociale

Mois	Nb personnes hébergées	Nb nuitées
1 ^{er} trimestre	35	270
2 ^{ème} trimestre	39	116
3 ^{ème} trimestre	19	81
4 ^{ème} trimestre	33	92

Evolution des prises en charge

Type	Année 2019	Année 2020
Personnes hébergées	87	126
<i>Dont enfants</i>	4	5
Nuitées	391	559

Nous observons qu'il y a eu 559 nuitées sur l'année 2020, chiffre conséquent et fortement à la hausse.

95 personnes ont sollicité la chambre d'urgence, 26 personnes n'ont pas pu y accéder principalement par manque de place.

Seules 69 personnes ont donc pu être mises à l'abri.

Sur ces 69 personnes, 12 ont été accueillies en CHRS suite à une demande SIAO.

D'un point de vu de la durée de prise en charge, nous constatons une moyenne par personne mise à l'abri de 6,7 nuitées hors premier confinement.

Nous pouvons également dire que sur l'année 2020, nous avons accueilli 6 personnes / famille victimes de violence intrafamiliale.

Nature des orientations en 2020 sur la veille sociale

En direct : 53

UTAMS Sud : 17

CCAS de Sélestat : 7

Police nationale/gendarmerie : 22

Divers (Mission Locale, Hôpital, UDAF, Employeur, ...) : 20

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

Cette année encore, et pour la troisième année consécutive, nous pouvons constater une très forte augmentation du nombre des nuitées mais également du nombre de personnes en demande.

La période de confinement national due au COVID19 aura quelque peu changé le mode de fonctionnement de l'urgence et principalement les délais de prise en charge. Mais cette année encore nous pouvons constater que les durées les plus longues concernent les jeunes de moins de 25 ans, sans ou avec très peu de ressource.

3.2. Partenariat

Comme pour l'année 2019, 2020 a été marquée par un partenariat de qualité et une réactivité de chacun des partenaires du territoire. Cette proximité partenariale nous permet de garantir aux bénéficiaires les plus précaires des conditions d'accueil et de prise en charge de qualité.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Les chiffres observés sur l'année 2020 soulignent l'importance de maintenir un tel dispositif sur le territoire. En effet, le nombre de personnes augmente d'année en année et les publics se précarisent davantage. La réflexion commune autour des besoins repérés à propos de femmes victimes de violences a conduit à la création d'une place supplémentaire dédiée et la création éventuelle d'une place d'urgence supplémentaire.

5. RESSOURCES HUMAINES au 31.12.2020

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	1,33	0.08	0.05	1.2			
CDD							

Formation à la manipulation des extincteurs

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Service indispensable du territoire, nous constatons d'année en année, qu'il ne nous est plus possible d'absorber le flux de demandes. Les raisons sont

multiples, le nombre d'orientation en constante hausse, le fait qu'il n'y ait pas de dispositif d'urgence sur le tout le sud du département et surtout le peu de réponse rapide de relogement des personnes accueillies.

En effet, le projet de départ prévoyait un accueil maximal de 3 nuits, objectif qu'il n'est bien souvent plus possible de respecter tant les situations des personnes accueillies sont complexes et les réponses minimales. Aussi, les perspectives sur ce service sont d'envisager d'autres développements possibles afin d'adapter l'offre aux besoins.